

info 365

www.gorgesdugardon.fr

→ La Maison du Grand Site ouvre ses portes au public

Avant l'inauguration festive du samedi 27 juin, présentation et témoignages sur 10 ans de travail

SYNDICAT MIXTE
DES GORGES
DU GARDON





Christophe Cavard, président du Syndicat mixte des gorges du Gardon, Député du Gard

Succédant à Eliette Galzy en 2001, Christophe Cavard a depuis été systématiquement reconduit ou réélu à la tête du Syndicat mixte des gorges du Gardon (SMGG). C'est sous sa présidence qu'a été lancée l'idée d'une Maison du Grand Site dont il voit également l'aboutissement. Une étape de plus dans la reconnaissance du territoire à sa juste valeur.

- Comment naît l'idée de construire une maison d'accueil du public ?

Elle est née directement en lien avec l'idée d'une Opération Grand Site. En vue de l'obtention du label Grand Site de France, il nous faut avoir un lieu référencé d'accueil pour partager l'histoire du site. Et il nous est apparu logique de le faire coïncider avec le siège du Syndicat.

- Qu'est-ce que ce nouvel équipement peut apporter à son territoire ?

La Maison de Site permet de rendre un aspect physique au site. En dehors du Pont du Gard, le public ne pouvait pas avoir de lien spécifique avec le site. Et le site du Pont du Gard rayonne autour du Pont du Gard lui-même. Il fallait un point de ralliement des gorges, à l'opposé géographique du site du Pont du Gard.

- La Maison s'adresse-t-elle plutôt aux habitants des gorges ou aux personnes extérieures au territoire ?

Je tiens à ce qu'elle devienne en premier lieu la maison des habitants, que les gens ne craignent pas de venir discuter d'un sujet comme d'une espèce, du site, voire nous proposer des actions particulières. Il faut que ce soit la maison des habitants du site. Le deuxième aspect, c'est qu'il ne faut pas oublier que l'Uzège, et plus largement le Gard, reçoivent beaucoup de visiteurs. Par conséquent, il faut qu'on puisse informer, partager et sensibiliser sur le site. Il y a des comportements à adopter dans un tel site naturel et des règles à connaître. A moins qu'on préfère garnir tout le site de panneaux d'interdiction.

- Pourquoi avoir choisi la commune de Sainte-Anastasia pour y implanter la maison ?

Au début, on avait trois choix :

- On pouvait coller au Pont du Gard. On a vite abandonné l'idée pour éviter la concentration. Il fallait permettre au public de se balader sur le site, ce qui obligeait à réfléchir à une implantation de l'autre côté des gorges.
- On a réfléchi à la possibilité d'acheter le château de Sanilhac. Mais il était hors

de la portée financière du SMGG.

- On a également pensé à une construction neuve. Mais on préférerait chercher dans un village contrairement aux gorges de l'Hérault, pour que la maison apporte une plus-value et soutienne les commerces locaux.

On a d'abord eu une vente potentielle, de l'autre côté du pont de Russan. Mais nous l'avons ratée. A Dions, on ne trouvait rien, même si on avait pensé à la cave. Mais elle a été rasée parce que située en zone inondable. On a décidé de choisir l'option Sainte-Anastasia car c'était la commune la plus à l'ouest du territoire, avec Dions.

- Le fait que la commune n'était pas et n'est toujours pas membre du SMGG a-t-il posé un problème ?

Elle a déjà été membre et le sera sans doute demain. L'échelle de temps du SMGG, et encore plus du territoire, dépasse celle des politiques actuelles. Un jour, le territoire sera sans doute un Parc naturel régional (PNR). Et la Maison du Grand Site, une maison de parc. On sera alors loin de cette discussion.

- Grand Site de France, Réserve de biosphère... Quelles plus-values attendre pour le territoire ?

Je suis déjà très heureux d'aller au bout de ces processus. On "labellise" ainsi le travail de 20 ans d'action des élus et des acteurs du territoire. C'était bien de faire reconnaître le territoire à l'échelle nationale et internationale, ça permettait aussi, par exemple, d'en enrichir notre connaissance et de mettre en place un plan de gestion. Les démarches ont aussi obligé les acteurs à valoriser leurs actions et à se remettre autour de la table pour avoir une vision sur les 10 prochaines années, tout en faisant comprendre qu'il fallait associer les habitants aux concertations.

- Comment imaginez-vous le territoire dans 20 ans ?

Je l'imagine sous l'angle de l'aspect naturel des gorges. Le territoire restera surprotégé. Je pense aussi à l'évolution démographique. Le côté naturel des gorges est dépendant du camp militaire, qui nourrit le site en biodiversité. L'enjeu des 20 prochaines années est de faire en sorte que tout ceci reste en l'état.

- Et le SMGG dans 20 ans ?

Je félicite déjà ceux qui l'ont créé en 1993, c'était difficile à monter. J'en profite donc pour leur tirer mon coup de chapeau. Mais je pense qu'on doit évoluer vers un PNR pour une question de partage de gestion. Les élus en charge auront à prendre cette part. La volonté politique et les citoyens feront le reste. Parce que, parfois, il faut que les citoyens poussent les élus...

« **Que cette maison devienne en premier lieu celle des habitants** »



→ Myriam Borrel

Donner du sens aux contraintes physiques

→ C'est le cabinet Imago de Nîmes qui a été chargé de penser la Maison du Grand Site à partir d'une vieille maison et d'une grange désaffectée. Récit d'une reconstruction par Myriam Borrel, architecte.

Comment avez-vous abordé la restauration de la Maison du Grand site des gorges du Gardon ?

On a un programme fonctionnel et les attentes du maître d'ouvrage et on essaie d'y coller. Ici, on a une association de bâtiments, qui ont un usage domestique, dont il faut faire un lieu de travail et d'accueil. Le changement d'échelle nécessite qu'on n'ait pas peur d'être assez direct dans le parti pris. Pour créer des grands espaces, il faut qu'on puisse se servir du potentiel de l'existant mais aussi l'adapter et le conserver. Pour cela, on doit passer par une hiérarchisation entre les espaces et associer la partie bureau à la partie logements. La partie où se trouvait l'ancienne grange se prêtait à un travail de vide. La maison était un amalgame de petites pièces où il fallait déconstruire et restituer certaines parties.

Quelles sont les principales difficultés que vous avez rencontrées ?

Créer des espaces en donnant du sens aux contraintes physiques. On travaille (avec Jean-François Pighin, NDLR) en intégrant l'environnement. Et la lumière motive notre travail : on installe un jeu entre l'existant et le contemporain avec la lumière, justement. Grâce au bardage, on crée des ambiances, on filtre la lumière, notamment avec la cheminée "thermique" qui conduit du rez-de-chaussée au 2^e étage.

Quels matériaux avez-vous utilisé pour la restauration ?

Pour qualifier le bâtiment, on a pris le parti de choisir des matériaux bruts. Ce qui conduit à des ambiances minérales. On a utilisé du béton brut tréfilé pour monter la structure, ce qui demande un savoir-faire spécifique mais s'adapte à des rénovations où l'espace manque. A l'extérieur, on en attend une ambiance particulière, un ancrage par la minéralité du béton. Même dans la partie grand public, c'est un dialogue entre l'existant et le contemporain. Le bois, en étant léger, présente l'avantage d'être une structure qui facilite l'intervention sur de vieilles bâtisses. On a pris du châtaignier en tasseaux et pas en planche, qui se patinera avec le temps et prendra une teinte blanche. Notre travail, au final, porte surtout sur un changement de destination, en communiquant l'histoire du bâtiment. Mais si dans 100 ans, son usage n'a plus de raison d'être, on pourra déconstruire sans problème. Si on a avait voulu aller vite, on n'aurait pas ce résultat. C'est un bâtiment qui n'est pas insipide.

Le choix d'un bâtiment ancré dans son territoire

Lancé en 2004, le projet d'une Maison du Grand Site a mis plus de 10 ans à aboutir. Choix de l'emplacement, achat du bâtiment, recherche de financements, travaux d'architecte et validation de chaque étape ont pris du temps. Le résultat est à la hauteur de ce que souhaitait le maître d'ouvrage.

Il faut connaître ce qu'était le bâtiment précédemment, et ses contraintes, pour apprécier pleinement la rénovation effectuée durant près de deux ans. Au 2 rue de la Pente, à Russan, commune de Sainte-Anastasie (qui couvre la moitié de la superficie des gorges du Gardon), existait une vieille bâtisse. Les agents qui y travaillaient, tout en appréciant les vieilles pierres, goûtaient peu les chaleurs caniculaires en été, le froid pénétrant l'hiver, les infiltrations lors des pluies automnales et les odeurs qui habitaient les étages quand les eaux usées semblaient finir leur course sous le siphon des deux baignoires inutilisées. On était alors loin d'un bâtiment professionnel, malgré les charmes de la construction ancienne.

En 2004 est validée l'Opération Grand Site. Un programme qui prévoit notamment, dans un souci de préservation du site, l'accueil et l'information dans de bonnes conditions de tous les publics, locaux comme visiteurs occasionnels ; une infrastructure censée participer au développement local tout en ayant une vocation pédagogique. En 2005, le bâtiment d'accueil est trouvé, même s'il peut alors paraître démesuré : 477 m² pour huit agents.

Le SMGG en compte aujourd'hui une trentaine, dont près de la moitié comme techniciens du patrimoine au sein du chantier d'insertion. Deux ans après le début des travaux, le bâtiment est, depuis le mois de mai 2015, utilisable sur 679 m². Pour résumer, il a gagné en... tout : plus lumineux, plus vaste, plus fonctionnel, plus adapté, plus frais.

Ne manquent pour l'instant que les visiteurs dans les 160 m² de l'espace muséographique confié aux scénographes qui ont officié au Pont du Gard, à la Villette, à Vulcania ou encore au Seaquarium. Ouverture des portes et découverte des espaces : le 27 juin.



Jean-François Pighin et Myriam Borrel travaillent ensemble au cabinet d'architectes nîmois Imago

→ La réalisation de la Maison du Grand Site du Gardon est une étape essentielle de valorisation du Grand Site des gorges du Gardon. Elle résulte de la mise en œuvre du programme de l'Opération Grand Site, validé en 2004 par l'État (la Commission Supérieure des Sites) et participe pleinement à l'un des objectifs majeurs de ces démarches partenariales, à savoir l'amélioration de l'accueil du public dans les sites classés. Son espace muséographique propose une approche remarquable du paysage, des milieux naturels et des hommes qui les ont façonnés. Sa dimension pédagogique permettra aux visiteurs de mieux appréhender, comprendre et respecter ces espaces remarquables et fragiles. La Maison du Grand Site a pour ambition de faire connaître non seulement le site classé de "L'ensemble formé par les gorges du Gardon, le pont du Gard et les garrigues nîmoises" mais également son territoire écrivain. Par l'information qu'elle propose, elle assure la diffusion du flux touristique et permet d'élargir la découverte à un territoire plus large. Elle diminue ainsi la pression touristique sur le cœur du site tout en contribuant au développement économique des territoires alentours. La Maison du Grand Site constitue en outre un outil de travail exceptionnel pour l'équipe de gestion du Grand Site, maillon essentiel de la valorisation raisonnée et sensible de ce territoire.

Elle sera sans nul doute un atout majeur du dossier de labellisation Grand Site de France que le Syndicat Mixte des gorges du Gardon souhaite présenter au ministère de l'Écologie et du Développement durable prochainement.

Pour l'ensemble de ces raisons l'État, via la DREAL et le STAP du Gard notamment, a été largement associé à l'instruction technique et financière de ce projet, auquel je suis particulièrement attaché parce qu'il contribue au développement durable.

Didier MARTIN, préfet du Gard



→ Enfin ! notre Grand site des gorges du Gardon a sa Maison. La Région a tout naturellement apporté sa pierre à l'édifice : 151 800 euros, essentiellement pour la muséographie, l'aménagement intérieur et la réalisation d'un parking pour accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions. Plus globalement, l'ensemble de cette exemplaire opération Grand site a mobilisé 816 000 euros de crédits régionaux pour contribuer, aux côtés du Syndicat mixte des gorges du Gardon, au développement du tourisme local.

Cette Maison est la nôtre, celle de tous les habitants de la région. Elle est, bien sûr, tout aussi largement ouverte à nos visiteurs venus d'ailleurs. Tous y découvriront ou approfondiront leurs connaissances sur tout ce qui a trait au patrimoine naturel, paysager, bâti et culturel de notre superbe Grand site des gorges du Gardon. Elle a été conçue pour accueillir des familles mais aussi des groupes scolaires par l'organisation d'ateliers, d'animations et de visites guidées sur site.

Fière de l'extraordinaire patrimoine naturel dont bénéficie le Languedoc-Roussillon, la Région est également fière de participer à sa valorisation et, de fait, au développement du tourisme local. Qu'il me soit ici permis d'adresser au nom de la Région toutes mes félicitations pour l'excellence du travail accompli, de bout en bout, par le Syndicat mixte des gorges du Gardon.

Le Président de la Région Languedoc-Roussillon



→ Au moment où s'ouvre à Russan la Maison du Grand Site des gorges du Gardon, il est bon de souligner qu'une Maison de Grand Site n'est pas un "équipement public" comme un autre. Certes il accueille du public, il propose des services, des animations et plein d'autres choses encore. Mais il s'attache à exprimer l'âme d'un paysage remarquable, à la fois préservé et vivant, ce que, dans les Grands Sites de France labellisés ou en projet, nous appelons «l'esprit des lieux». Il sera donc ce que les hommes et les femmes des gorges du Gardon en feront. Et connaissant leur attachement à leur site, nul doute qu'ils sauront en faire un lieu d'échange et de débats sur le devenir de ce territoire, un carrefour de rencontres pour les habitants, ainsi qu'un lieu accueillant pour le visiteur offrant en partage les clés de la découverte sensible et de la compréhension de ce territoire unique. La particularité de la Maison créée à Russan est de ne pas être uniquement dédiée à la présentation du territoire au public, mais aussi d'abriter l'équipe du syndicat mixte des gorges du Gardon qui œuvre à la préservation, à la gestion, à la mise en valeur du Grand Site : une tâche passionnante mais délicate, car trouver l'équilibre entre préservation des paysages, vie locale, agriculture, biodiversité, tourisme, déplacements, dans ce territoire situés aux portes d'une agglomération n'est jamais simple... Tous ceux qui franchiront la porte, habitants ou touristes, seront ainsi immergés dans les «coulisses» du Grand Site, découvriront l'ampleur des actions engagées, la diversité de métiers parfois méconnus.... Une façon concrète de comprendre que «préserver» est un verbe actif !

Louis VILLARET, président du Réseau des Grands Sites de France, président de la communauté de communes Vallée de l'Hérault



→ L'inauguration de la Maison du Grand Site des gorges du Gardon est l'occasion de consacrer un site naturel remarquable dans un espace harmonieusement habité par l'homme depuis la préhistoire. Inscrites en Opération Grand Site, les gorges du Gardon bénéficient d'une reconnaissance nationale tant pour ce patrimoine que pour la volonté de prolonger cette coexistence et d'en faire un lieu d'attractivité durable et responsable.

Cette maison verra cohabiter les locaux professionnels du Syndicat mixte des Gorges du Gardon, rénovés et des espaces publics à vocation muséographiques, d'animations ou de réunion. Ces espaces ont pour vocation d'être utiles à tous tant à la population locale qu'aux personnes de passage sur ce territoire. C'est aussi l'occasion de mettre en lumière le partenariat entre le Département et le Syndicat dont le Département est membre depuis sa création en 1993. Le Syndicat a pour mission de préserver et valoriser ce territoire.

En sa qualité de membre, le Département participe à la gouvernance du Syndicat, contribue à son budget et intervient en appui avec ses équipes à une part des actions.

Par ailleurs sur ce même territoire, le Département mène directement des actions sur certains sites emblématiques.

Je souhaite que cette belle maison du Grand Site soit à la hauteur des attentes du public qui vivent la rivière Gard, du Gardon d'Anduze à celui d'Alès et qui viennent se rejoindre pour sinuer paisiblement ou énergiquement dans ses méandres magnifiques...

Denis BOUAD, président du Conseil départemental du Gard



→ Si le Département s'est engagé dès 1993 aux côtés des communes des gorges du Gardon dans la création d'un syndicat de gestion, c'est qu'il avait déjà pleinement conscience de la nécessité de préserver un tel joyau. Le canton que je représentais avant les élections départementales comprenait déjà près de 50% de ce territoire exceptionnel. La refonte de la carte départementale nous donne, au président du conseil départemental Denis Bouad et à moi-même, encore plus de responsabilité vis-à-vis de cet ensemble merveilleux.

L'engagement départemental n'a, fort heureusement, jamais failli depuis plus de 20 ans. C'est cette assise qui a permis au Syndicat mixte des gorges du Gardon (SMGG) de continuer à croître en créant un effet levier qui participe activement au développement local. En effet grâce à cette assurance fonctionnelle fournie par le Département, dans les limites d'une gestion rationnelle, le SMGG a pu participer à des programmes nationaux et européens qui attirent chaque année des capitaux sur le canton. Sans lui, ces sommes extérieures ne seraient jamais venues enrichir le territoire.

Après s'être adressé aux élèves des écoles primaires, après avoir sensibilisé les adultes à l'écologie locale via les sorties nature, le SMGG ouvre grand ses portes pour que l'ensemble des habitants prennent conscience de l'étendue de ses missions. Un véritable travail de service public au sens noble, afin que soient partagées par le plus grand nombre les valeurs qui forgent un Grand Site de France, prochain label qui viendra valider la valeur patrimoniale des gorges.

Béregère NOGUIER, vice-présidente du SMGG en charge des grands projets, conseillère départementale du Gard





Thierry VEZON

Au Castellas, les plus hautes falaises du Grand Site suivent le méandre de Yerle, le plus long des gorges

« S'adresser au jeune public permet de transporter des valeurs. »



Emilie Prévost et Nathalie Chauvier ont dû s'adapter à un volume préalablement pensé

Créée en 2000 à Uzès, l'agence les Crayons souhaite faire de ses expositions, scénographies ou muséographies "un lieu magique où se portent mutuellement la forme et le fond". A leur actif, on compte des travaux pour la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette, le muséum d'histoire naturelle de Lyon, l'exposition permanente du Pont du Gard, le Parc national de la Réunion ou celui de la Vanoise ou encore le Seaquarium du Grau-du-Roi. Rencontre croisée avec Nathalie Chauvier, scénographe, et Emilie Prévost, conceptrice de l'exposition de la Maison du Grand Site des gorges du Gardon.

- Comment définir le travail des Crayons ?

Nathalie Chauvier : Nous sommes une agence de scénographie spécialisée dans les expositions thématiques, que ce soit dans les musées ou pour un événement. Notre travail est de mettre en scène le synopsis qu'on nous donne, ou que nous écrivons parfois nous-mêmes. On travaille un peu comme un architecte : on est maître d'œuvre... Un peu comme un chef d'orchestre.

- Avec quelles compétences ?

NC : Le dessin, le design en général, mais aussi la gestion de projet.

Emilie Prévost : Moi je fais les contenus et Nathalie les met en forme.

NC : Il nous faut trouver une histoire à raconter. Une fois trouvée, on travaille beaucoup avec le maître d'ouvrage.

- Quel cahier des charges vous était imposé ?

EP : Les obligations étaient plutôt à vocation pédagogique, avec la présence importante attendue d'un public de scolaires. Il fallait également en faire un pôle d'attraction pour les départs en randonnées. Et enfin montrer les différentes richesses du territoire. On peut s'adresser aux 10-12 ans tout en restant intéressants pour des adultes.

NC : Sur des expositions comme les nôtres, qui sont assez denses, si on met trop de texte on passe à côté de quelque chose.

EP : D'ailleurs le thème se prête à ne pas faire que du texte afin que les gens soient immergés dans un univers.

NC : On a donc besoin de diversifier les médias, d'introduire la notion de handicap en mettant à disposition des choses à toucher. Si on travaille correctement en amont, les choses créées spécifiquement pour les handicapés marchent aussi pour les autres. Autant faire que tout fonctionne pour tout le monde.

EP : Nous n'avions pas la place non plus pour faire un niveau enfant et un niveau adulte. L'espace petit par rapport à la taille d'un groupe était un peu dur à concilier. D'où l'utilité de la maquette pour donner une vision d'ensemble du territoire.

NC : C'est aussi une manière pour les locaux de redécouvrir leur territoire.

EP : C'est pour ça que, sur cette maquette, on a mis tous les villages du territoire.

NC : Au final, l'exposition a aussi comme fonction de faire connaître le Syndicat mixte des gorges du Gardon, de voir son domaine d'intervention. Ça a notamment permis de nous faire ressentir "l'esprit des lieux".

EP : Le fil conducteur a donc été une balade.

NC : D'où une charte graphique inspirée par les cartes de randonnée ou la signalétique qu'on peut trouver sur le territoire. J'espère au moins qu'on a essayé de le trouver cet esprit des lieux.

- De quelle liberté de conception disposiez-vous ?

EP : En grande partie, le programme était déjà fait.

NC : En clair, il y avait des attentes mais pas d'idées de scénographie.

EP : On a pu faire des choix entre les différents médias. Il y a eu un vrai dialogue avec le SMGG.

NC : On essaie de traduire ce qu'on ressent, notamment par rapport à l'esprit des lieux. Nous avons donc un espace, un territoire, des falaises, des grottes. On a une feuille blanche, puis on travaille comme un origami, on fait se croiser une falaise avec une grotte.

EP : L'esprit est la richesse du territoire. Il fallait faire ressortir les différents matériaux, la densité de la garrigue, la rudesse du milieu qui assèche le Gardon, avec des falaises, dures. Et en même temps, réussir à rendre l'aspect assez mystérieux.

- Votre travail dans les gorges du Gardon a-t-il changé votre approche du territoire ?

NC : Non ça ne m'a pas fait changer d'idée. Mais j'ai appris des choses sur les grottes, découvert les différents rapaces, vu le travail mené pour les castors. On a essayé de rendre ça même si on sait que le public ne va pas forcément tout lire.

EP : Au niveau du contenu, je me mets à la place du public, je me pose des questions simples.

NC : Le maître d'ouvrage veut souvent être exhaustif. Il faut lui donner de la distance, accepter de faire un choix. Il y aura toujours des gens érudits qui en attendent plus. Mais ce ne sera pas la majorité du public.

EP : Au niveau de la médiation, il faut garder des billes dans sa poche, pour pouvoir conserver des choses à dire à l'oral. Notamment lors d'animations avec les habitants.

NC : Le plus compliqué a été de faire le film dans les limites du budget.

- Justement, à quelles contraintes techniques avez-vous dû faire face ?

NC : Avant tout d'aller dans un bâtiment déjà conçu. On n'a pas pu donner d'orientation à l'architecte, il a donc fallu qu'on s'adapte à l'existant. Il a fallu qu'on recherche où mettre des cimaises, l'éclairage, etc.

EP : Moi je n'ai pas eu tant de contraintes car le programme a beaucoup évolué de toute façon. Il y avait une envie du Syndicat, on a beaucoup traduit ça. C'est vrai que l'espace est petit mais c'est notre travail.

NC : Notre chance a été d'avoir une super graphiste. C'est ce qui donne cette dimension ludique et pédagogique.

- Qu'aimeriez-vous entendre de la part du public qui sortira de l'espace muséographique ?

NC : Wouaaaaah !!

EP : J'aimerais qu'ils sachent reconnaître sur le territoire ce qu'ils ont vu dans l'exposition. Ou que ça leur donne l'envie d'aller le découvrir.

NC : Mon regret, c'est quand même qu'on n'ait pas assez mis l'accent sur les pollutions du massif.

EP : Mais il y avait plus d'attentes sur la préservation, les conseils. On aurait pu insister plus lourdement sur un message de précaution afin de transmettre aux enfants ce qui est le plus important. S'adresser au jeune public, ça permet de transporter des valeurs.

« Une reconnaissance de la qualité du travail fourni »»

Jean-Marie Chanabé, directeur du Syndicat mixte des gorges du Gardon



Directeur du Syndicat mixte des gorges du Gardon depuis septembre 2004, Jean-Marie Chanabé est arrivé dans la structure six mois après la validation du programme de l'Opération Grand Site par la Commission nationale des sites. S'il n'est pas à l'origine du projet, cette Maison c'est un peu chez lui...

→ La Maison du Grand Site n'est-elle que le prolongement des actions du Syndicat mixte des gorges du Gardon ?

C'est plutôt l'aboutissement de plus de 10 ans de travail puisque l'Opération Grand Site a été validée en 2004 et qu'il nous a fallu dix ans pour finaliser notre Maison.

- Qu'est-ce qui a guidé l'élaboration des espaces ouverts au public ?

On souhaitait avant tout que les espaces présentent le site classé sous toutes ses facettes, du paysage, de la faune et de la flore, et de l'intervention humaine. Sur la forme, on souhaitait que les espaces soient accessibles à tous : aux familles, aux scolaires et, bien sûr, aux handicapés. Les espaces ont donc été pensés sous forme plutôt ludique, comme un moment de plaisir. On peut ainsi acquérir des connaissances et approfondir à l'extérieur, notamment dans le cadre des visites guidées. On n'a pas voulu être exhaustifs, de plus la taille du bâtiment nous obligeait à être synthétiques. Une famille devrait y rester une petite heure et passera ainsi plus de temps à l'extérieur.

- Qu'en attendez-vous comme retour pour le territoire et pour le SMGG, que ce soit financièrement ou en termes de notoriété ?

On peut voir les retours sous plusieurs aspects. La Maison devrait nous aider à mieux canaliser le flux touristique. C'est déjà la porte d'entrée ouest des gorges, on y implante un nouveau point d'intérêt. Elle servira également à sensibiliser des scolaires, des adultes et devrait donc amener à des comportements plus respectueux. Enfin, en matière de développement local, on pense que la Maison devrait aider à lutter contre les effets de la saisonnalité car le territoire est moins attractif en période hivernale. Mais je pense réellement que la Maison peut être un point d'attraction à elle seule. Après, il est évident qu'elle n'est pas un élément qui retiendra des visiteurs sur plusieurs jours mais elle pourra s'inscrire dans un circuit. Il va désormais nous falloir travailler davantage avec les acteurs du tourisme pour proposer divers produits touristiques.

- Que deviendront les bénéfices de la boutique ?

Ils participeront aux actions mises en avant par le SMGG, comme la restauration de patrimoine. Les bénéfices s'inscriront donc dans le budget global de l'établissement. Ces sommes seront réinvesties localement.

- Ne craignez-vous pas que cette nouvelle offre ne fasse qu'augmenter la pression sur la fréquentation des gorges ? N'est-ce pas un risque pour les merveilles du territoire que le SMGG doit préserver ?

Il faut souhaiter que la Maison soit un élément attractif. De là à penser que cette fréquentation noiera les gorges, il y a un monde. Même si la Maison du Grand Site accueillait 90 000 personnes par an, ça ne ferait que 5 % de fréquentation en plus, si on prend comme base les chiffres de fréquentation des gorges et du Pont du Gard. Et je ne crois pas qu'on atteindra ce chiffre un jour. Donc je ne suis pas convaincu qu'il existe un risque pour les espaces naturels. Déjà parce que les plus emblématiques sont des espaces qui se méritent. Donc ils ne seront pas non plus en danger si la fréquentation augmente.

- Pensez-vous que la population saura s'approprier ce nouvel équipement ?

C'est un souhait de ma part. On souhaite notamment que les salles d'animations puissent être utilisées en dehors des heures d'ouverture : le mobilier y est, le matériel de projection aussi... On a d'ailleurs déjà une réservation pour juillet. Après, je souhaite que les enfants du village viennent régulièrement. Si ce n'est pas un espace de jeu, c'est un espace ludique et la gratuité devrait faciliter l'accueil du plus grand nombre.

- Pensez-vous que le SMGG est désormais accepté par la population et que ses missions

sont comprises du plus grand nombre ?

Je pense qu'on a encore des efforts à fournir en matière de communication. Il faudrait que les gens connaissent la Maison du Grand Site, les missions du SMGG et qu'on fasse en sorte qu'ils comprennent les actions qui peuvent leur paraître parfois trop réglementaires.

- Que vont changer les labels attendus, Réserve de biosphère et Grand Site de France ?

C'est une reconnaissance du travail qu'on fournit depuis longtemps, une validation de la qualité du travail, de la qualité des actions conduites, de la qualité des efforts de la part des élus, des acteurs locaux et des partenaires financiers. Il est important qu'il y ait un moment où le territoire est « gratifié ». Ces labels nous permettront aussi d'avoir une identité nationale et internationale. Labelliser le territoire, c'est aussi donner davantage d'assise au SMGG. Reconnaître ce travail, c'est également important vis-à-vis des habitants qui voient leur territoire honoré par des organismes prestigieux.

Jean-Marie Chanabé souhaite que les habitants des gorges se sentent chez eux dans la Maison du Grand Site



Inauguration du samedi 27 juin : demandez le programme !

13h et 17h : Cymbalobyllette par Dynamogène

14h et 17h45 : Radio Bicarbonate par le Ratatouille théâtre

Animations à partir de 13h :

Démonstrations de chiens de berger Visites guidées de la Maison du Grand Site Marché de producteurs Buvette et traiteur

Et spécialement pour les enfants à partir de 6 ans

(inscription préalable requise au 04 66 03 62 59)

- Les hommes préhistoriques dans les gorges du Gardon (de 14h à 15h30)
- A la découverte des rapaces (de 14h30 à 15h30 et de 16h à 17h)
- Atelier de moulage d'empreintes (de 14h30 à 15h30 et de 16h à 17h)

A partir de 18h30 :

Apéritif en fanfares

Dimanche 28 juin

17h - Contes bios : Monsieur Mouch (église d'Aubarne), en partenariat avec le Festival du conte en Uzège. Entrée libre

Sorties nature

(inscription et détails au 04 66 03 62 59)

Lundi 29 juin - A la découverte du castor > (Collias)

Mardi 30 juin - Le patrimoine sens dessus-dessous > (Collias)

Mercredi 1^{er} juillet - A la découverte du castor > (Collias)

Jedi 2 juillet - Terra prehistora > (Collias)

Vendredi 3 juillet - Traces de vie > (Sernhac).

Dynamogène

compagnie de rue basée à Nîmes, explore depuis 20 ans l'univers des vieux métiers des ouvriers et des artisans, pour mettre en représentations des poésies populaires, des théâtres festifs, des machines à jouer et à rêver.



Le Ratatouille Théâtre compagnie de rue d'Uzès, a créé Radio Bi-Carbonate pour rendre compte d'événements locaux avec un regard décalé, amusé, festif.

Monsieur Mouch

artiste à l'esprit foisonnant, doté d'un dynamisme ailé, a remporté de nombreux prix en tant que conteur, slameur et humoriste.





Les gorges du Gardon désignées Réserve de biosphère !

C'est officiel depuis mardi 9 juin : les gorges du Gardon ont intégré le club des Réserves mondiales de biosphère de l'Unesco (organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture). Cette désignation onusienne est intervenue au siège de l'Unesco, à Paris, à l'occasion d'une séance du Conseil international de coordination du programme Man and biosphere (MAB). Les gorges du Gardon sont ainsi le seul site français honoré pour l'année 2015.

Les 26 territoires communaux de la Réserve de biosphère, désignée pour 10 ans, se répartissent donc en trois zones : les 7 800 hectares de la zone cœur (en fait le site classé des gorges du Gardon), 13 900 ha de zone tampon et 23 800 ha pour la zone de transition. Le bureau du comité international reconnaît ainsi la valeur d'un paysage typiquement méditerranéen à la biodiversité propre et remarquable à la fois.

Il appartient désormais au Syndicat mixte des gorges du Gardon (SMGG), présidé par Christophe Cavard, et à l'ensemble des acteurs locaux de mener à bien des actions de préservation, d'éducation et de recherche afin que la connaissance de la zone cœur du territoire soit améliorée et que les choix effectués dans les zones tampon et de transition, en matière d'activités humaines, soient respectueuses de la biodiversité de la zone cœur. L'Unesco se réserve ainsi le droit de retirer cette désignation si le territoire venait à ne pas respecter les engagements pris dans le dossier présenté.

Avec une satisfaction légitime, Christophe Cavard a remercié les instances de l'UNESCO pour la reconnaissance qu'il attribue ainsi au travail mené sur le territoire. Il a loué la participation citoyenne qui a guidé le dossier depuis 2009 et souhaité que le travail des différents comités de la Réserve aboutisse à une connaissance affinée des merveilles du territoire. Enfin il a replacé cette désignation des gorges dans le contexte international qui verra la tenue à Paris, au mois de décembre, de la 21e Conférence des parties de la convention-cadre des Nations-Unies sur le changement climatique (COP 21).

Cette désignation résonne comme une première reconnaissance internationale des gorges du Gardon. Elle sera incarnée par une cérémonie officielle, sur site, à l'automne prochain, en présence de responsables de l'Unesco.

Prochaine étape pour le SMGG : la labellisation Grand site de France du site classé espérée pour la fin de l'année.

De g. à d., Christophe Cavard, Bérengère Noguier et Vincent Allier (délégué à l'environnement de Nîmes Métropole) lors de la séance de l'Unesco.



→ EN BREF

→ Naissances inégales chez les rapaces

Les trois couples d'aigles de Bonelli qu'abritent les gorges ont donné naissance à trois aiglons ce printemps. Mais suite à un changement de femelle sur le couple de Sainte-Anastasia, aucun aiglone n'est né dans ce nid. Une naissance a eu lieu sur la commune de Sanilhac et deux d'un même couple à Vers-Pont-du-Gard. Les baguages ont eu lieu les 5 et 15 mai.

Une naissance a également eu lieu chez le couple de vautour Percnoptère. Ou peut-être deux. Mais le nid du couple est tellement encastré dans la falaise qu'il est pour l'instant impossible aux ornithologues de l'affirmer avec certitude. Le baguage des un ou deux individus aura lieu à la mi-juillet.

Enfin un nouveau couple de circaète Jean-Le-Blanc a été découvert par les ornithologues du SMGG sur la commune de Sainte-Anastasia, ce qui porte à huit le nombre de couples connus dans les gorges.

→ L'IME la Cigale au chevet des abeilles

L'un des agents du SMGG, spécialisé dans l'animation pour un public handicapé, a fait découvrir le monde des abeilles à des adolescents polyhandicapés de l'Institut médico-éducatif de la Cigale à Nîmes, entre 5 et 8 selon les sessions. Trois rencontres ont eu lieu en espace naturel (dont deux opérations nettoyage permettant le retrait de 3 m3 de déchets autour du Castellat) et deux directement dans les locaux de l'IME. Une chanson a été écrite et devait être enregistrée par les jeunes gens le 17 juin. Elle sera à retrouver sur notre site internet.

→ AGENDA

des randonnées et conférences

JUIN

24 et 29 juin : A la découverte du castor (Collias). Partez à la découverte du plus gros rongeur d'Europe, à la tombée de la nuit. Adultes : 4,50 € Enfants : 3,50 €.

JUILLET

1^{er}, 8, 15 et 22 juillet : A la découverte du castor (Collias). Partez à la découverte du plus gros rongeur d'Europe, à la tombée de la nuit. Adultes : 4,50 €. Enfants : 3,50 €.

2 juillet : Terra prehistora (Collias). Découvrez pourquoi les hommes préhistoriques ont tôt fait des gorges du Gardon un lieu de résidence tout confort. Gratuit.

3 juillet à 18h30 (Sanilhac) : conférence "La conquête des gorges du Gardon par Homo Sapiens" de Guillaume Boccacio, docteur en préhistoire.

7 juillet : Traces de vie (Sernhac). Fossiles, empreintes animales, murets agricoles ou vestiges de l'aqueduc sont autant de témoignages de vie, passée ou actuelle, dans un espace naturel. Gratuit.

9 et 16 juillet : Les rapaces ont le goût du terroir (Collias). Une soirée entre torsion du cou pour admirer le vol des rapaces et réconfort culinaire en dégustant des extraits de terroir. Adultes : 15 €. Enfants : 10 €.

15 juillet : Dans le sens du vent (Dions). Réhabilité, transformé, le moulin de Dions symbolise tout un pan de l'histoire de la garrigue. Produits locaux dérivés de l'olive concluront la balade. Adultes : 4,50 €. Enfants : 3,50 €.

21 juillet : Des chauves-souris et des hommes (Dions). Une sortie aux vertus pédagogiques pour évaluer le lien entre disparition d'habitats et raréfaction des espèces. Gratuit.

23 et 30 juillet : Le patrimoine sens dessus-dessous (Collias). Saynètes, vestiges et outils pédagogiques vous permettront de remettre l'histoire en ordre de marche suite à un tremblement de terre. Gratuit.

28 juillet : Garrigue, vous avez dit garrigue ? (Sanilhac). Rares sont les milieux qui ont tant besoin d'activités humaines traditionnelles pour subsister. Une authenticité à nuancer. Gratuit.

AOÛT

4 août : Terra prehistora (Sanilhac). Découvrez pourquoi les hommes préhistoriques ont tôt fait des gorges du Gardon un lieu de résidence tout confort. Gratuit.

11 août : Des chauves-souris et des hommes (Dions). Une sortie aux vertus pédagogiques pour évaluer le lien entre disparition d'habitats et raréfaction des espèces. Gratuit.

13 et 20 août : Les rapaces ont le goût du terroir (Collias). Une soirée entre torsion du cou pour admirer le vol des rapaces et réconfort culinaire en dégustant des extraits de terroir. Adultes : 15 €. Enfants : 10 €.

18 août : Traces de vie (Sernhac). Fossiles, empreintes animales, murets agricoles ou vestiges de l'aqueduc sont autant de témoignages de vie, passée ou actuelle, dans un espace naturel. Gratuit.

29 août : 19e Nuit internationale de la chauve-souris (Pont du Gard). Une soirée dédiée aux 23 espèces de chiroptères des gorges du Gardon sur les 33 espèces connues en France. Gratuit.



"Info 3g" "Info 3G" est édité par le Syndicat mixte des gorges du Gardon • Tél : 04 66 03 62 59
 Directeur de la publication : Christophe Cavard
 Comité de rédaction : J.-M. Chanabé, F. Desmeures,
 Conception graphique : Eric Mégou
 Impression : Print-team
 Tirage : 12 000 exemplaires imprimés sur papier certifié FSC mixte et encre végétale